

Classement préliminaire pour les compétitions nationales

Les escrimeurs seront classés pour toutes les compétitions nationales dans l'ordre suivant, en fonction des classements publiés à la date limite d'inscription définitive à la compétition :

Épreuves seniors

1. Tous les tireurs du classement senior du PHP ayant des points du PHP senior (pour la première compétition de la saison, on utilisera le classement senior du PHP de la fin de l'année de la saison précédente).
2. Dernier classement national senior de la FCE.

Épreuves juniors

1. Tous les tireurs et tireuses du classement actuel du PHP junior ayant des points du PHP junior.
2. Dernier classement national junior de la FCE.

Épreuves cadettes

1. Tous les tireurs du classement actuel du PHP cadet seulement pour les tireurs ayant des points du PHP cadet.
2. Dernier classement national cadet de la FCE.

Remarque : Les escrimeurs internationaux seront classés au cas par cas en se basant sur les classements de la FIE afin de les comparer aux meilleurs Canadiens, avec la contribution du HPD et de l'entraîneur national concerné.